



Réunion d'information et d'échanges

Structures de gestion des ouvrages hydrauliques

21 septembre 2021



Maîtrise d'ouvrage – DREAL PACA

- Julien MENOTTI, responsable d'opérations

Bureaux d'études techniques

- Lise FOUCHER – EGIS
- Amandine REGA - EGIS

Animation, facilitation – Nicaya conseil

- Blandine PERICHON
- Samuel MAZZER

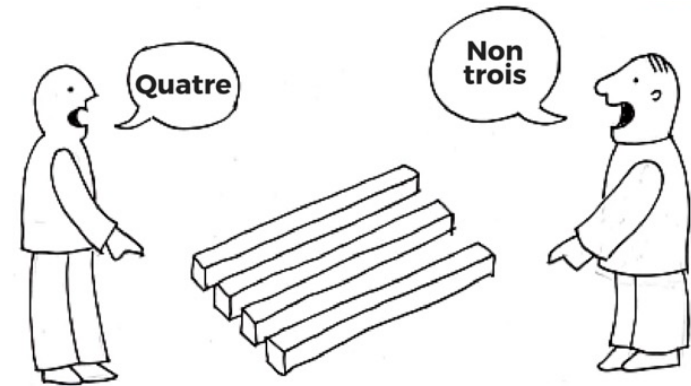


Participants

- ◆ Prénom, nom,
- ◆ Structure et responsabilité

- Règle de base

Tout le monde a raison...
... Partiellement !!!



- Interaction constructive... pratiquer le « oui ...et »
- Pas de jugement
- Écoute
- Bienveillance
- Echanger de façon respectueuse et conviviale



D'autres besoins de votre part ?

- **Pour cette séance**
 - Quelles sont vos attentes ?
 - Quels sont vos besoins ?



| 9h30-12h | Durée |
|--|-------------|
| 0 - Introduction | 10' |
| 1 - Rappels : projet, calendrier et organisation du travail | 20' |
| 2 - Démarche de concertation continue avec les structures de gestion des ouvrages hydrauliques | 20' |
| 3 - GT agriculture et hydraulique du 15/07/21 : attentes exprimées | 10' |
| 4 - État initial sur la thématique hydraulique | 20' |
| 5 - Atelier de travail : connaissances partagées | 60' |
| 6 - Clôture et suites | 10' |
| | 2h30 |

1. Rappels : le projet de contournement autoroutier d'Arles

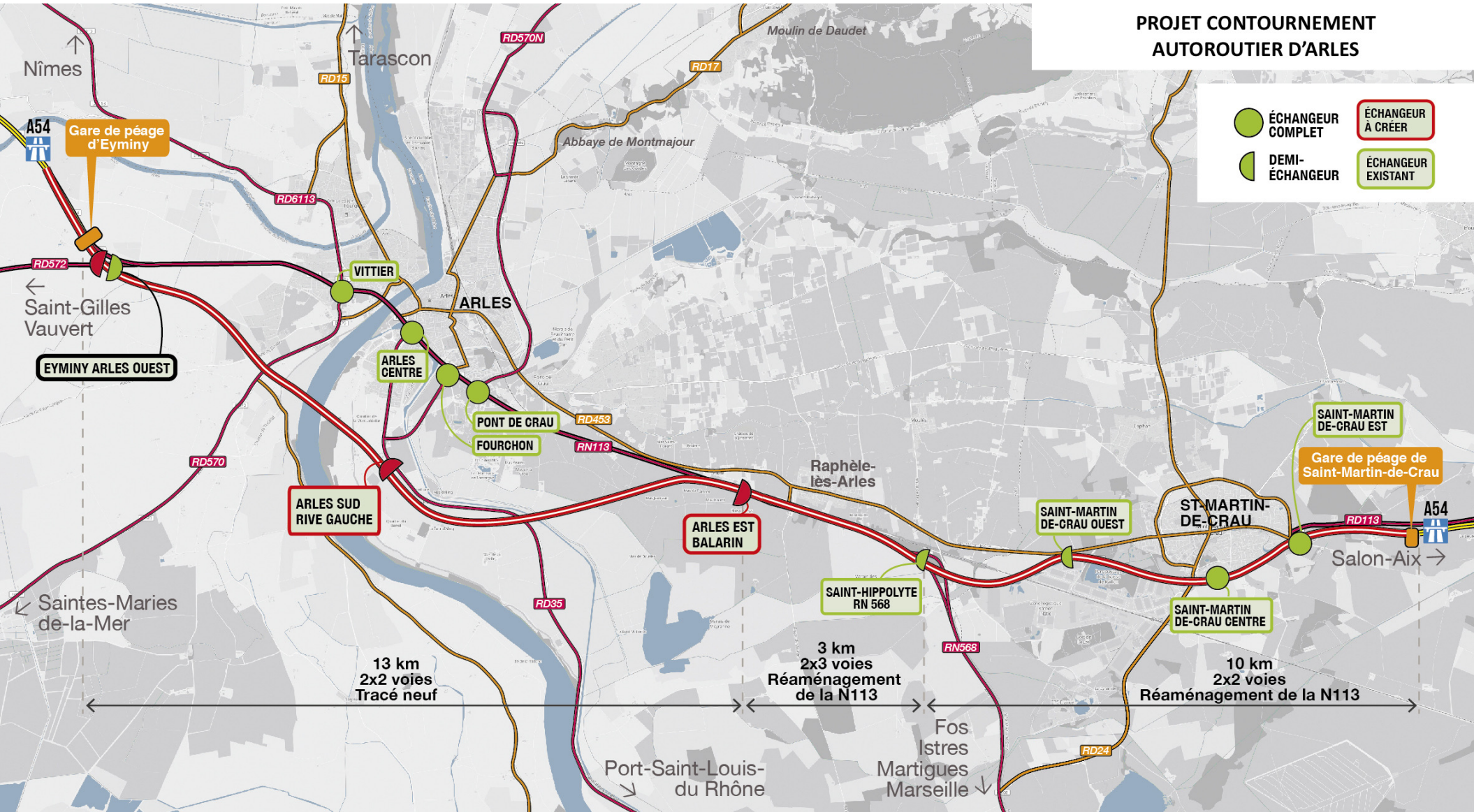


Objectifs fondamentaux du projet

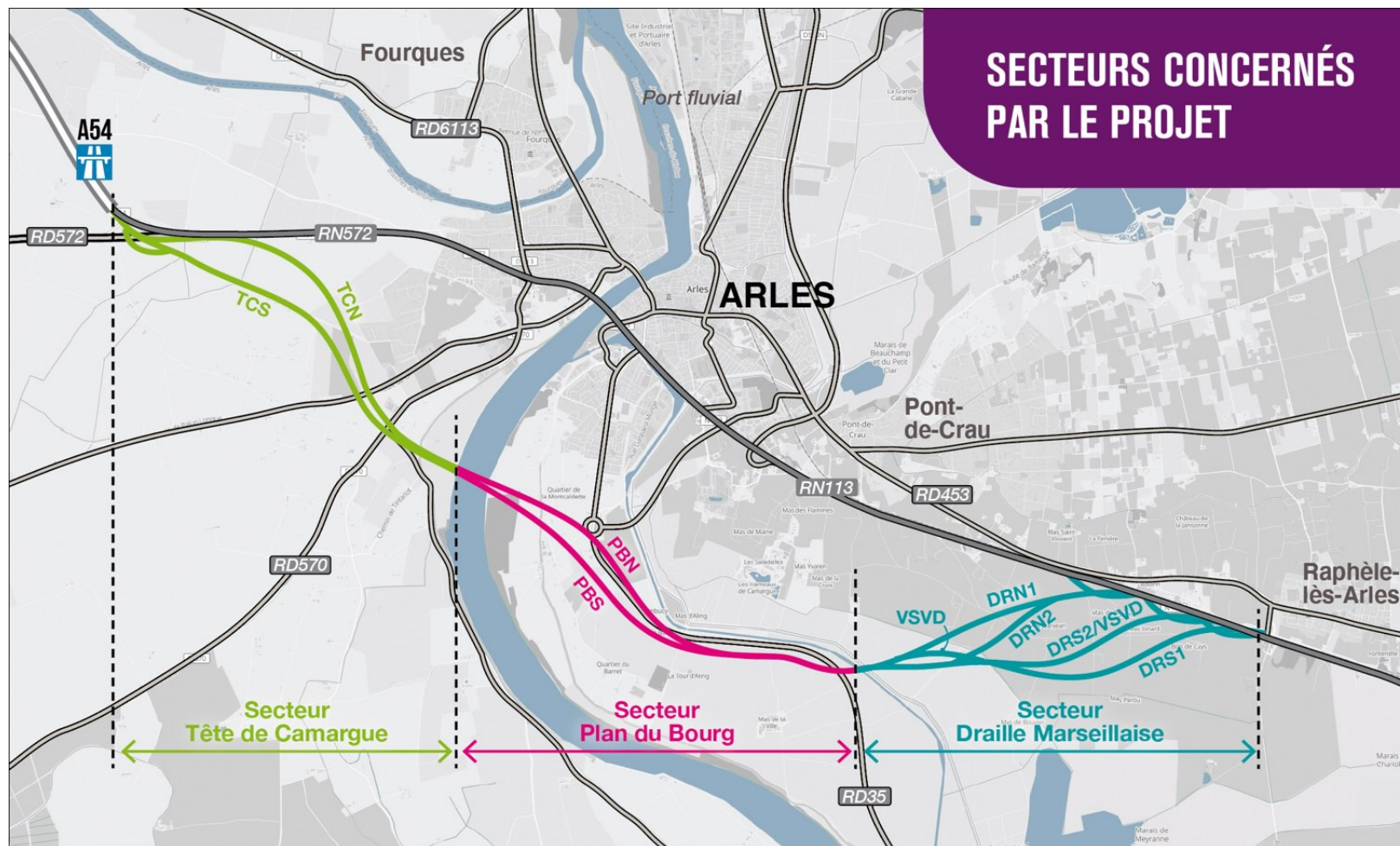
- Contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des riverains de la RN 113
- Assurer la continuité autoroutière A8↔A7↔A54↔A9 et améliorer la sécurité routière
- Contribuer au développement socio-économique local

→ Dans le respect des enjeux agricoles, hydrauliques et naturels

Caractéristiques du projet

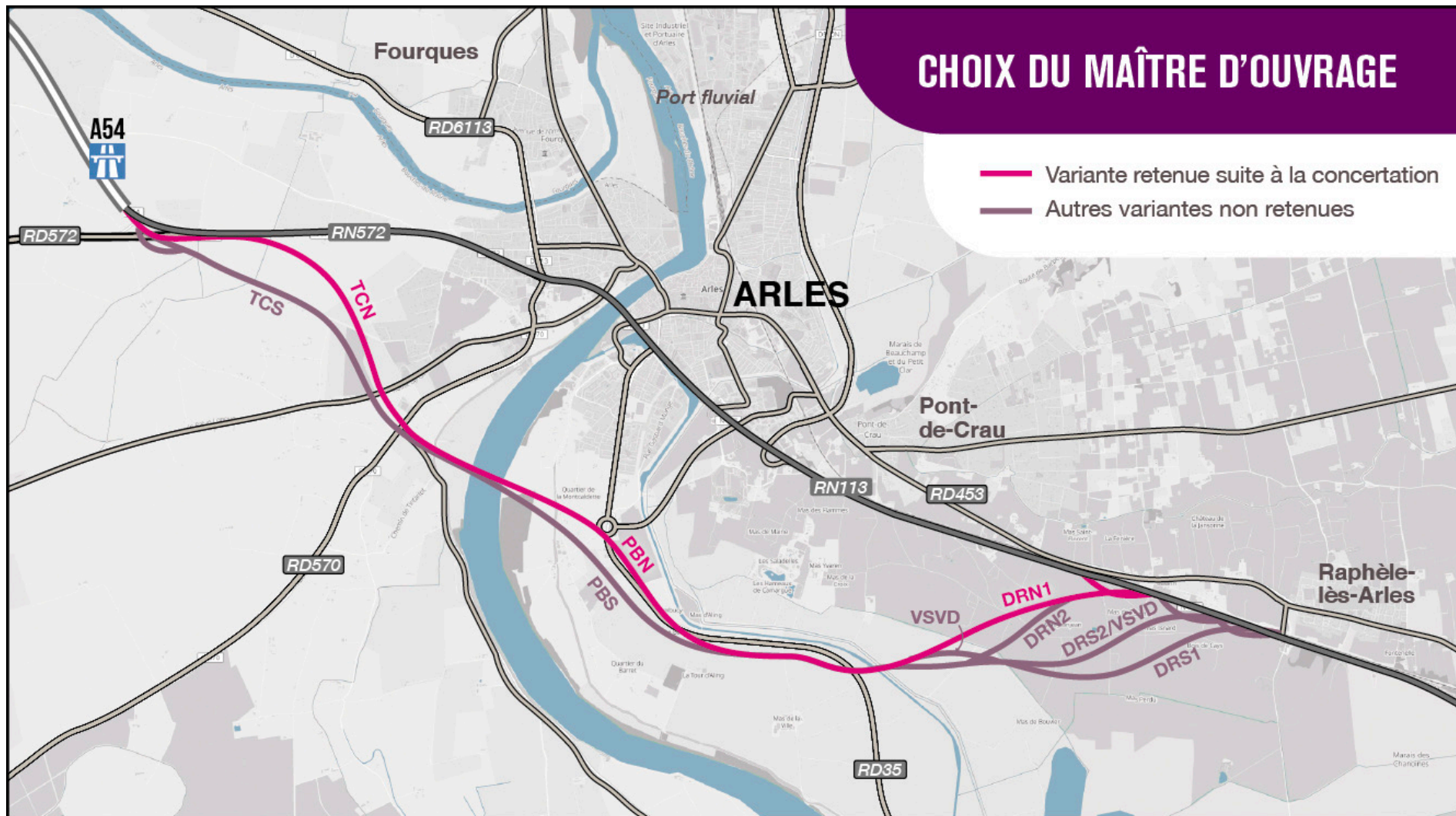


Variantes de tracé proposées à la concertation publique réglementaire déc. 2020 – janv. 2021



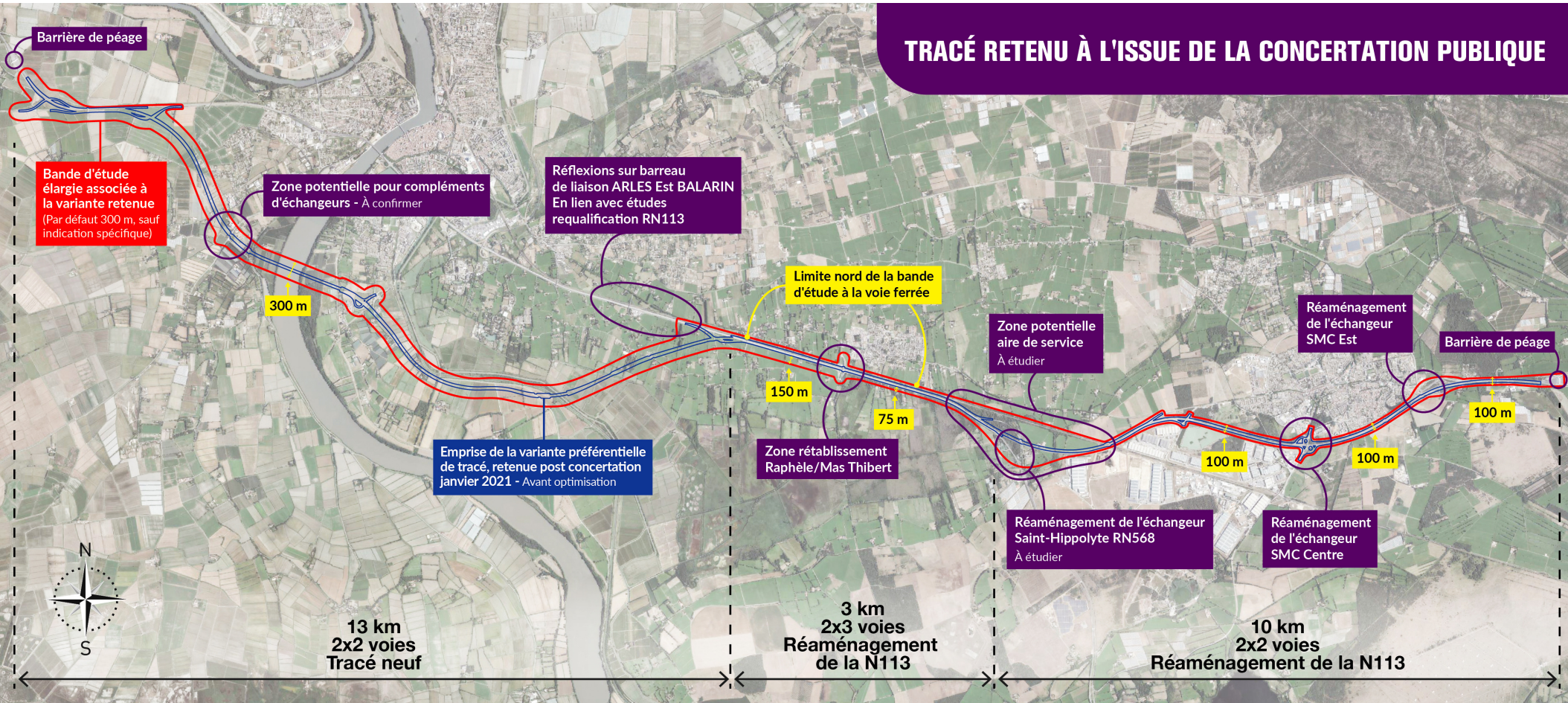
- Variante préférentielle du maître d'ouvrage :
 - TC Nord – PB Nord – DR Nord 1

Variante de tracé retenue



Tracé retenu : variantes les plus au nord pour chaque secteur

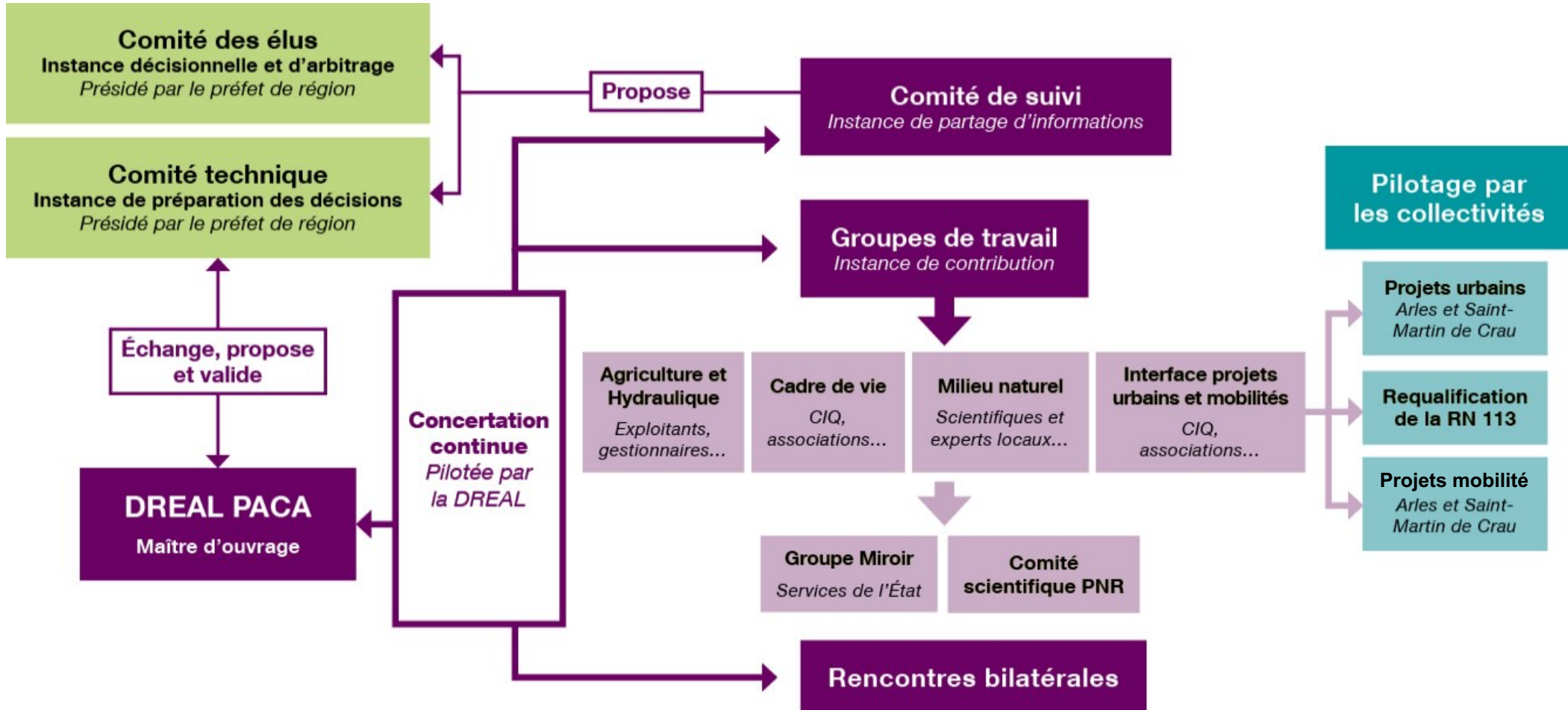
Variante de tracé retenue



Calendrier prévisionnel du projet

| Périodes | Etapes du projet de contournement autoroutier d'Arles |
|---|--|
| Juin 2021 | <ul style="list-style-type: none"> • Choix du tracé par le maître d'ouvrage et définition de la suite du travail à conduire • Publication du bilan de la concertation |
| Juin 2021 → 1^{er} trimestre 2022 | <ul style="list-style-type: none"> • Etudes détaillées du tracé en vue de l'enquête publique • Concertation continue |
| 2^{ème} trimestre 2022 | <ul style="list-style-type: none"> • Finalisation du dossier d'enquête « V0 » • Lancement des procédures préalables à l'enquête publique |
| 2^{ème} / 3^{ème} trimestre 2022 | <ul style="list-style-type: none"> • Concertation du public conduite par la Ville d'Arles sur la Mise en Compatibilité des Documents d'Urbanisme liée au projet • Au titre du Code de l'urbanisme, issu loi ASAPA décembre 2020 |
| Fin 2022 / Début 2023 | <ul style="list-style-type: none"> • Enquête d'Utilité Publique |
| 2024 | <ul style="list-style-type: none"> • <i>Obtention de la Déclaration d'Utilité Publique (DUP)</i> |
| 2024 - 2025 | <ul style="list-style-type: none"> • <i>Appel d'offres et désignation concessionnaire</i> • <i>Procédures foncières et autorisations préalables aux travaux</i> |
| 2025 - 2029 | <ul style="list-style-type: none"> • <i>Démarrage des travaux en 2025 / 2026</i> • <i>Mise en œuvre des compensations écologiques et agricoles</i> • <i>Mise en service à l'horizon 2028 / 2029</i> |

Gouvernance et concertation du projet Période 2021 - 2022



2. Démarche de concertation continue avec les structures de gestion des ouvrages hydrauliques



- Approfondir la **prise en compte des enjeux de préservation de l'activité agricole** (dont labels)
- Approfondir la **connaissance des réseaux hydrauliques** complexes du secteur et assurer la prise en compte de leurs enjeux
- **Travailler avec les exploitants / arrosants concernés** (en lien étroit avec la Chambre d'Agriculture) et les **organismes de gestion hydraulique**
 - Définir les **mesures de réduction des impacts du projet et les propositions de rétablissement** les plus adaptées au secteur
 - Définir les **compensations collectives** à mettre en œuvre si nécessaire

| Période | Étape | Participants |
|---------------------------------|--|--|
| 15 juillet 2021 | GT agriculture et hydraulique 0 <i>Réunion de lancement</i> | <ul style="list-style-type: none"> • Représentants agriculteurs • Structures gestion ouvrages hydrauliques • Exploitants agricoles concernés par la variante de tracé |
| 21 septembre 2021 | Réunion hydraulique n° 1 <i>Information et échanges</i> | <ul style="list-style-type: none"> • Représentants de structures de gestion des ouvrages hydrauliques |
| Novembre 2021 | GT agriculture et hydraulique 1 <i>Échanges sur l'optimisation et les mesures de réduction des impacts</i> | <ul style="list-style-type: none"> • Représentants agriculteurs • Structures gestion ouvrages hydrauliques |
| 1 ^{er} trimestre 2022 | GT agriculture et hydraulique 2 <i>Présentation d'un projet stabilisé</i> | <ul style="list-style-type: none"> • Représentants agriculteurs • Structures gestion ouvrages hydrauliques |
| 2 ^{ème} trimestre 2022 | GT agriculture et hydraulique 3 <i>Présentation du projet soumis à l'Enquête Publique</i> | <ul style="list-style-type: none"> • Représentants agriculteurs • Structures gestion ouvrages hydrauliques • Exploitants agricoles concernés par la variante de tracé |
| Fin 2022 / début 2023 | Enquête d'Utilité Publique | <ul style="list-style-type: none"> • Grand public et ensemble des acteurs concernés |
| 2025-2026 | Études détaillées et poursuite de la concertation par le concessionnaire du projet | <ul style="list-style-type: none"> • Représentants agriculteurs • Structures gestion ouvrages hydrauliques • Exploitants agricoles concernés par la variante de tracé |

▪ En parallèle

- Echanges bilatéraux avec les agriculteurs et les structures de gestions des ouvrages hydrauliques : démarche d'optimisation du projet
- Poursuite des études en lien avec la Chambre d'agriculture

| Période | Démarche |
|---------------------------|---|
| Juillet 2021 | <p>Phase 1 - Étude préalable hydraulique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rencontre avec le groupe de travail « Agriculture et Hydraulique » • Compléments de diagnostic |
| Août-novembre 2021 | <p>Phase 2 - Étude préalable hydraulique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation des impacts à l'échelle de toutes les structures de gestion des ouvrages hydrauliques • Conception optimisée du tracé et du projet, avec propositions de rétablissements, en lien avec la Chambre d'Agriculture 13 |
| À partir de décembre 2021 | <p>Phase 3 - Étude préalable hydraulique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rédaction du dossier sur la base du tracé optimisé et intégration du volet hydraulique dans l'étude d'impact |

- Partage de la démarche de travail collectif
- Approfondissement des connaissances du MOA : état initial hydraulique et modalités de gestion des réseaux
- 1^{ères} réflexions sur les propositions de rétablissements

- **Sur la démarche de concertation continue avec les structures de gestion des ouvrages hydrauliques**
 - Questions ?
 - Clarifications ?



Durée 10 min

3. GT Hydraulique et agriculture du 15/07/21 : rappel des attentes exprimées par les participants



▪ **Participants**

- Structures de gestion des ouvrages hydrauliques
- Structures agricoles
- Exploitants agricoles

▪ **Ordre du jour**

- Éléments généraux sur le projet, la concertation réglementaire et le bilan de la concertation
- Calendrier prévisionnel du projet
- Démarche de travail du groupe « Agriculture et Hydraulique »
- Dispositif de travail mis en place dans le cadre de la concertation continue
 - Avec les exploitants agricoles
 - Avec les instances agricoles et hydrauliques
- Principes de compensation des impacts sur l'agriculture et l'hydraulique

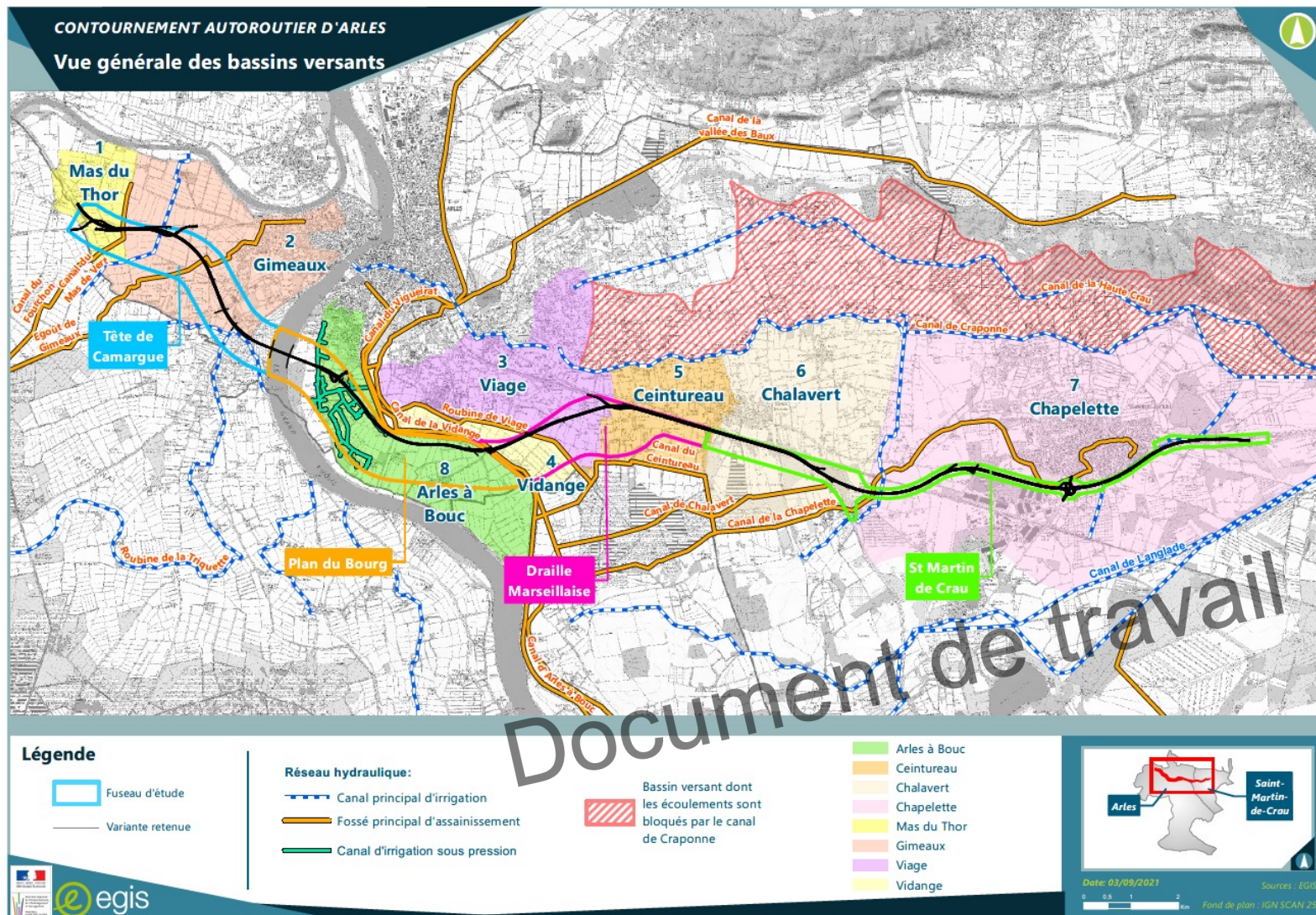
- **Libre écoulement des eaux en cas de crues et risques d'inondations du Rhône**
- **Prise en compte de l'ensemble des réseaux potentiellement impactés (effet direct ou indirect) en amont et en aval, hors bande d'études**
 - Évaluation des rétablissements hydrauliques : assurer un écoulement optimal
 - Maintien des capacités d'accès aux prises d'eau
 - Enjeux de révision des débits et temps d'arrosage, au regard des impacts du projet sur les surfaces
- **Dimensionnement des ouvrages hydrauliques : prévoir le passage d'engins agricoles**
- **Conséquences potentielles du projet sur les périmètres de gestion de certaines structures**
 - Pérennité des exploitations / associations syndicales
 - Demande de rencontres individuelles avec les AS du territoire
- **Le devenir de la station d'épuration de Raphèle**
 - Le potentiel sous-dimensionnement de la station actuelle
 - Les impacts du projet sur la station au regard de l'élargissement de la RN113
- **Enjeux liés à la nappe de Crau**
 - Recharge de la nappe
 - Consommation de l'eau
 - Enjeux du changement climatique
- **Mise en place de procédures de réservations foncières pour les terres agricoles, en coopération avec la Chambre d'agriculture et la SAFER**
- **Intérêt du projet d'échangeur rive-droite**

4. État initial du territoire sur la thématique hydraulique

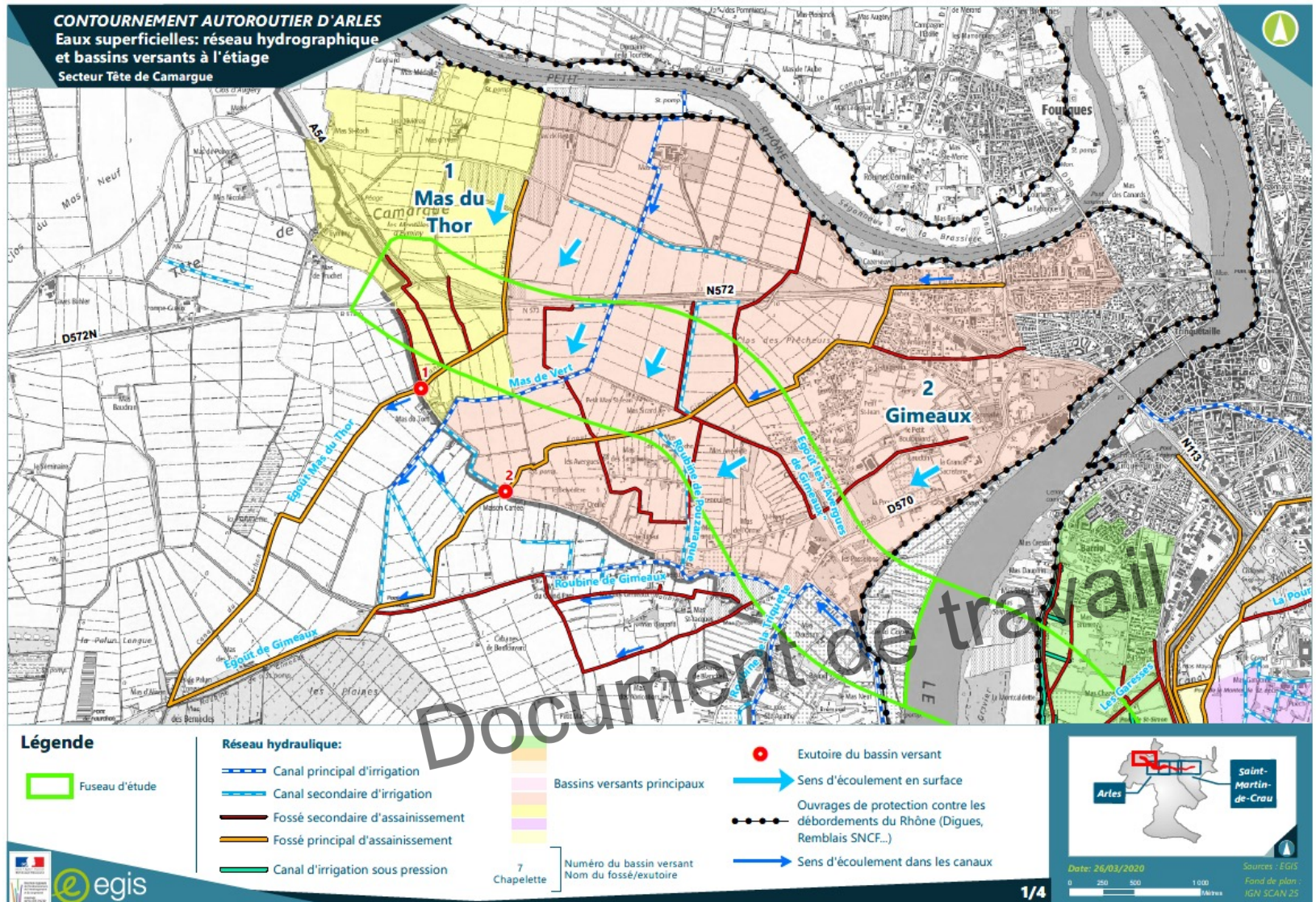


- Recueil d'informations :
 - 2019 : visites de terrain
 - Rencontres et / ou collecte de données auprès des parties prenantes
 - Associations syndicales
 - Villes d'Arles et Saint-Martin de Crau
 - DIRMED
 - ACCM
 - SNCF Réseau
 - ASF
 - SYMCRAU
 - DDTM13
 - CD13
- Rédaction d'un rapport d'état initial : texte + cartographies
 - Transmis pour relecture en décembre 2019 et février 2020 aux villes d'Arles et SMC, ACCM, SMGAS et SYMCRAU (février 2021)
 - Pas de remarques formulées à ce jour

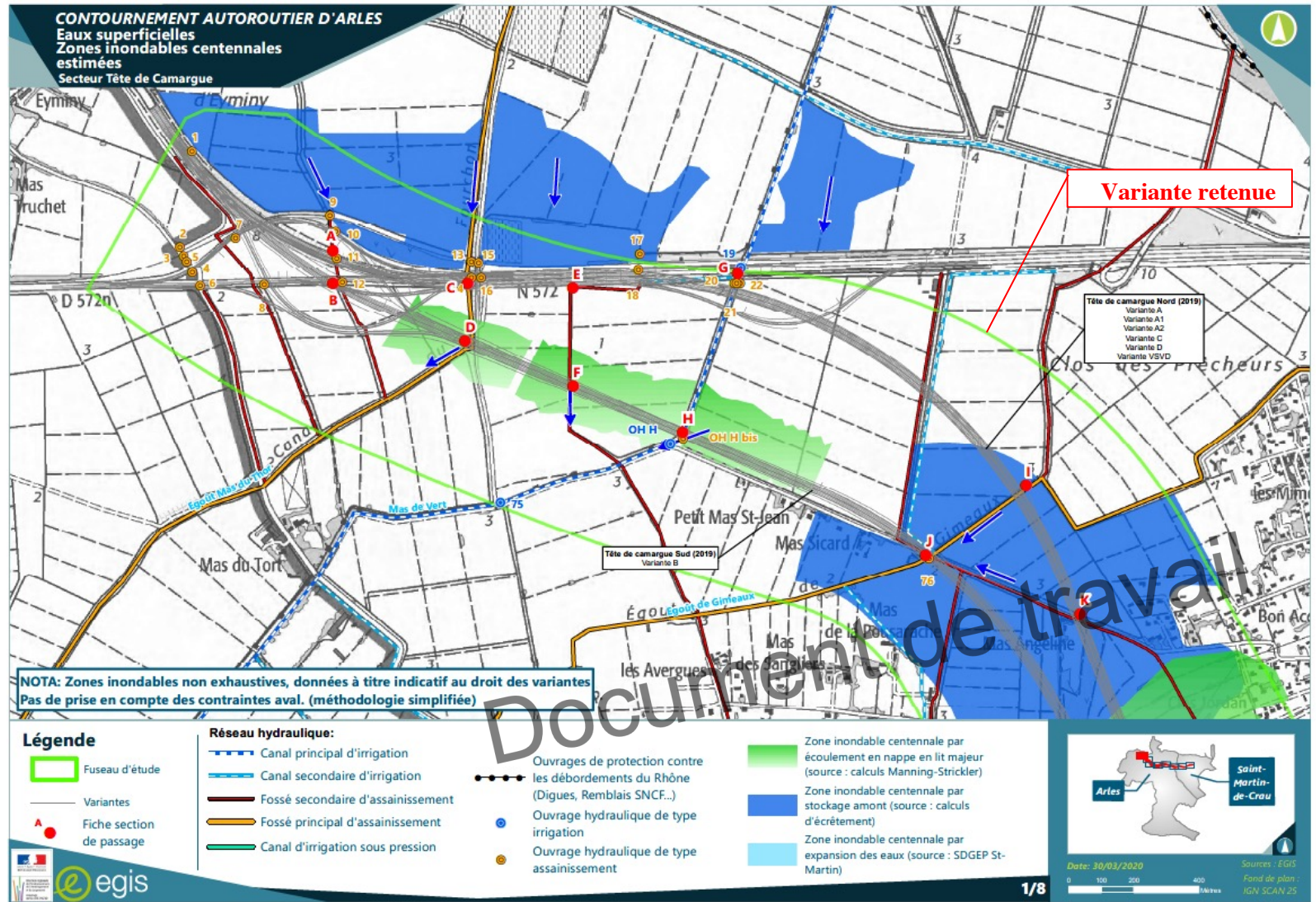
Vue générale des bassins versants



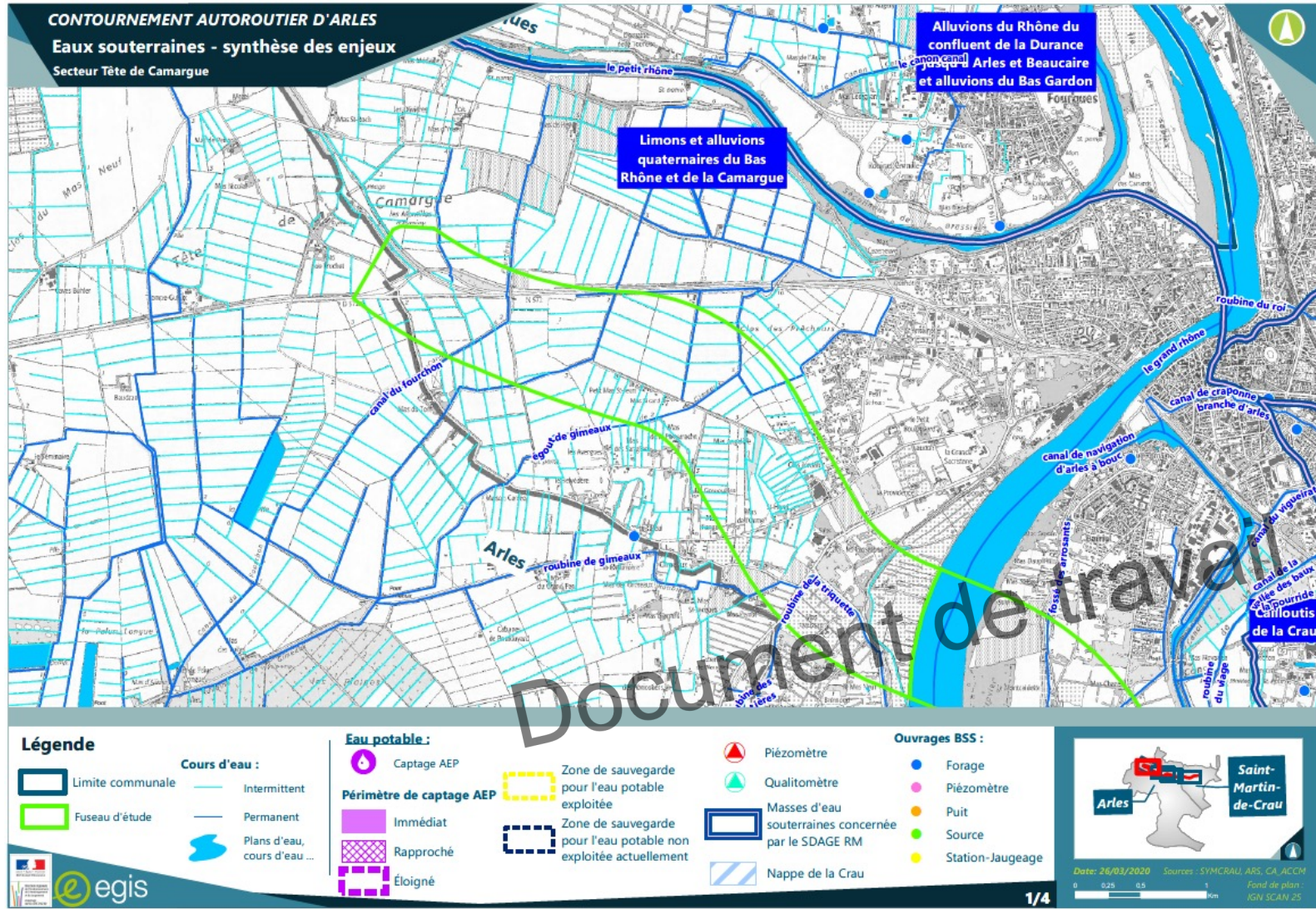
Cartographie du réseau hydrographique (4 planches)



Fonctionnement : estimation des zones inondables pour l'occurrence 100 ans (8 planches)

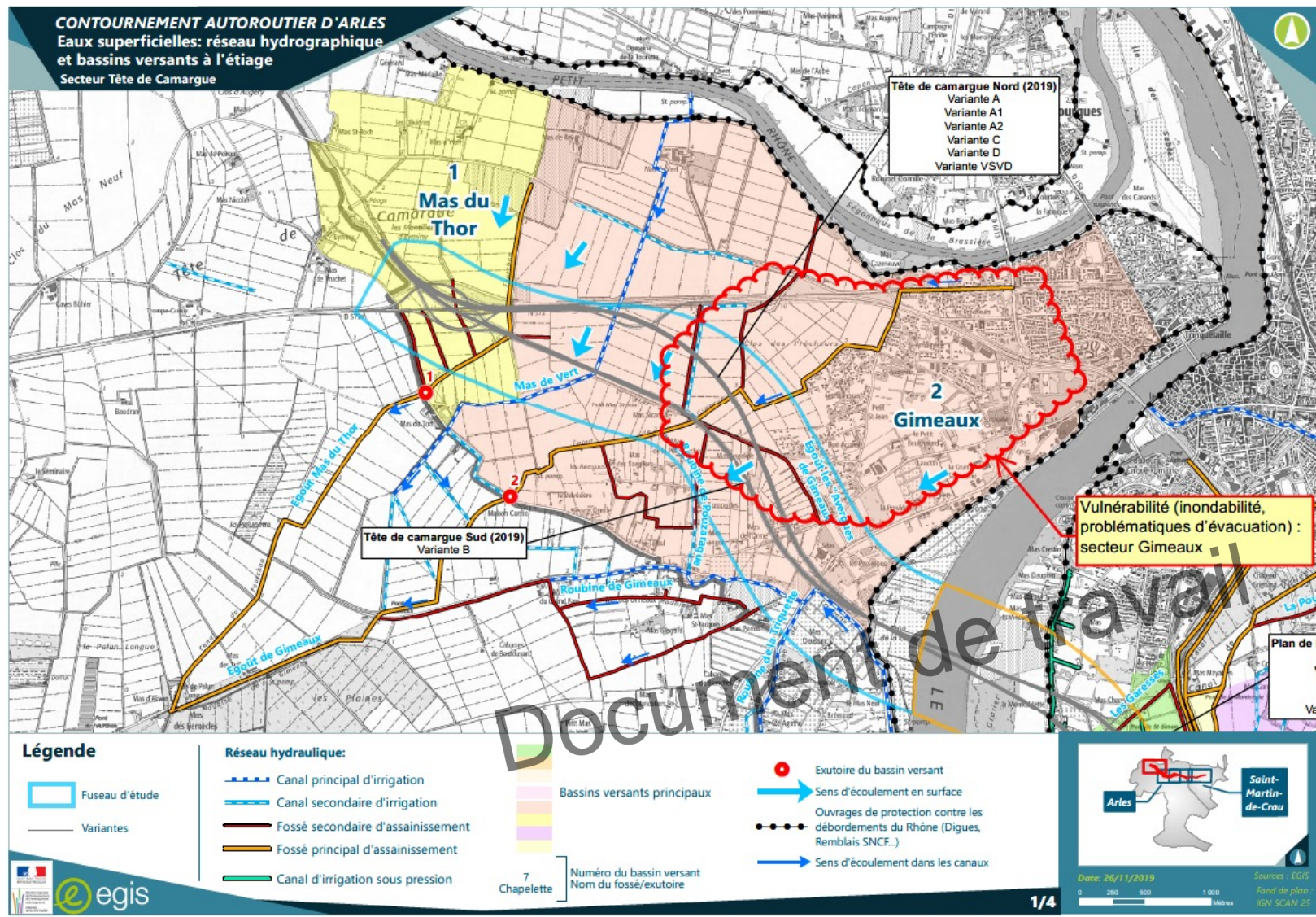


Eaux souterraines – enjeux (4 planches)



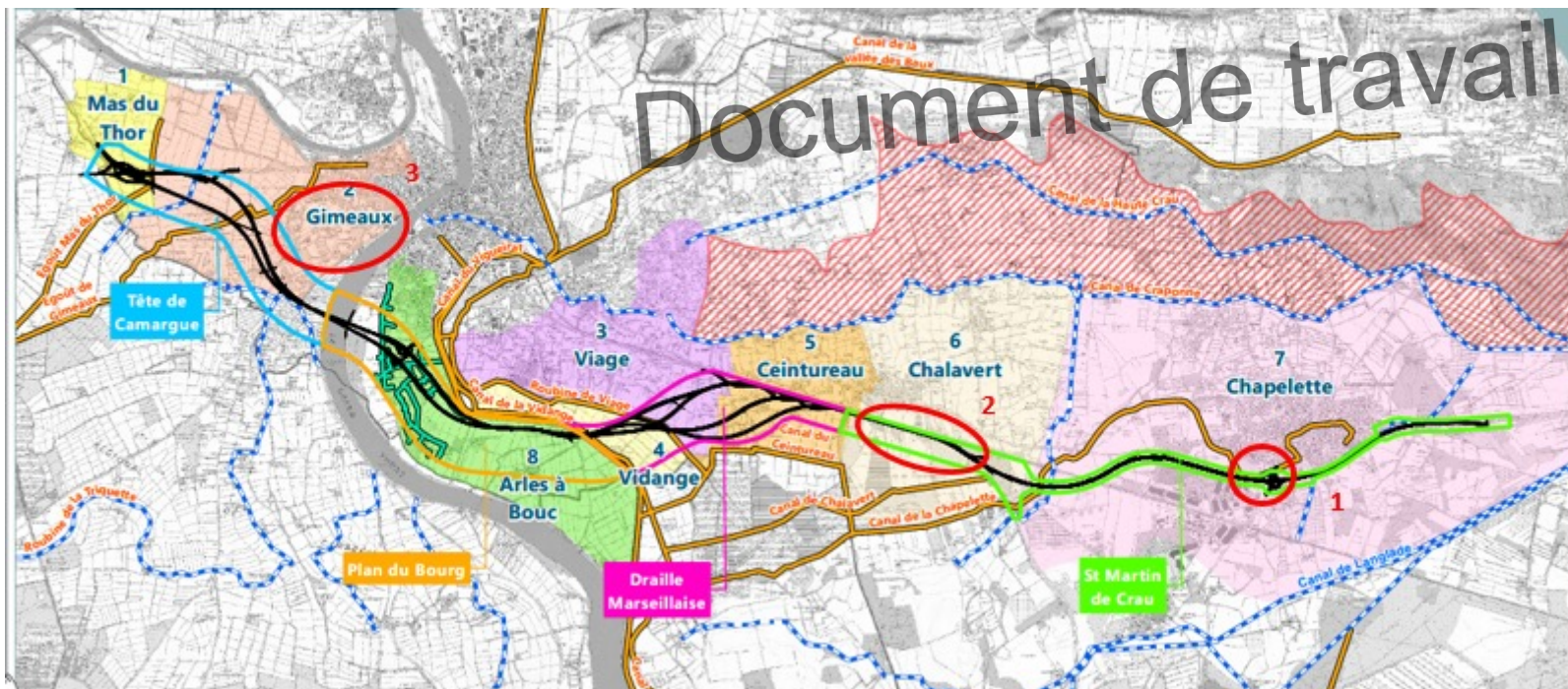
- **Risques d'inondations liés au Rhône et ses affluents rives droite et gauche**
 - Définition des ouvrages de franchissement et des ouvrages de décharge
 - Ouvrages de gestion des eaux de ruissellement routière (autant que possible hors zone inondable)
- **Territoire très plat : très nombreux réseaux superficiels à franchir (fossés d'assainissement, canaux d'irrigation...)**
 - Attention particulière : optimisation des OH de franchissement (notamment les ouvrages d'hydraulique agricole en concertation avec l'ensemble des acteurs)
- **Jumelage de l'actuelle RN113 et de la voie ferrée (une partie du linéaire en réaménagement sur place)**
 - Ouvrages franchissant la voie ferrée plus nombreux que ceux de la RN113
 - L'éventuelle modification des ouvrages sous la RN113 (réaménagement) devront prendre en compte les ouvrages de la voie ferrée et les éventuelles implications en aval
- **Réaménagement de la RN113**
 - Ne pas dégrader les conditions actuelles d'écoulement et ne pas créer de désordres en aval
- **Eaux souterraines**
 - Prise en compte de la vulnérabilité des eaux souterraines pour la définition des aménagements (collecte et gestion des eaux de plate-forme)

Points d'attention particuliers recensés lors des groupes de travail



Synergies qui seront étudiées pour un meilleur fonctionnement hydraulique du territoire

| Action envisageable | source action | Description |
|--|---|---|
| Travaux sur roubine de la Chapelette | SDAEP SMC | Élargissement, abaissement déversoir |
| Amélioration fonctionnement RN113-voie ferrée | Ateliers de concertation | Reprise d'ouvrages sous la RN113, création d'ouvrage, mise en place de bassin d'écrêtement... |
| Secteur Gimeaux : améliorer le ressuyage des terres et limiter les inondations | Ateliers de concertation et SDAEP Arles | Réaliser une zone d'écrêtement et/ou une station de pompage vers petit Rhône |



5. Atelier de travail : connaissances partagées



Pendant l'atelier

- Aboutir à une vision claire des situations de chaque structure de gestion des ouvrages hydrauliques
 - Vérifier le fonctionnement (débits autorisés ?) et les sens d'écoulement des réseaux
 - Connaître les cheminements indispensables pour l'entretien et le suivi des réseaux
 - Échanger sur les points noirs et problématiques du territoire

À l'issue de l'atelier

- Egis
 - Analysera les éléments présentés ce jour
 - Proposera des ouvrages hydrauliques (irrigation et assainissement) à mettre en œuvre
 - Rétablissement à minima des canaux primaires et secondaires
 - Analyse au cas par cas pour les réseaux tertiaires
- Échanges sur les ouvrages proposés dans le cadre des GT agriculture et hydraulique

■ Cartes présentées

- 1 représentation des bassins versants et limites des différentes structures de gestion des ouvrages hydrauliques
- 1 représentation des eaux superficielles et canaux pour chaque secteur
 - Tête de Camargue
 - Plan du Bourg
 - Draille Marseillaise
 - Saint-Martin de Crau
- 8 planches détaillées des eaux superficielles et canaux

■ Consigne de travail

- Travail individuel par chaque structure de gestion des ouvrages hydrauliques
 - Annoter, enrichir les cartes proposées
 - Apporter des remarques générales, transversales ...
→ sur un document séparé



40 min

6. Clôture et suites



| Période | Étape |
|---------------------------------|---|
| Suite au 21 septembre | Synthèse des échanges de la réunion hydraulique de ce jour |
| Novembre 2021 | GT agriculture et hydraulique 1 |
| 1 ^{er} trimestre 2022 | GT agriculture et hydraulique 2 – Présentation d'un projet stabilisé |
| 2 ^{ème} trimestre 2022 | GT agriculture et hydraulique 3 – Présentation du projet soumis à l'EUP |

- **En parallèle, poursuite du travail technique par Egis**
 - En lien avec la Chambre d'agriculture
 - En lien avec les structures de gestion des ouvrages hydrauliques

Programmes des prochains GT agriculture et hydraulique

Groupe de travail 1 (novembre 2021) :

- Retour sur les entretiens individuels avec les exploitants (impacts bruts du projet)
- Échanges sur les optimisations possibles : dernière phase d'évitement, ajustements du tracé en plan ou en long
- Échanges sur les mesures de réduction des impacts à mettre en œuvre :
 - Rétablissement des cheminements agricoles :
 - Priorisation des accès, besoins en termes de dimensionnement, fréquentation, état, entretien...
 - Rétablissements du réseau hydraulique :
 - Propositions de 2-3 types de rétablissement envisageables, échanges sur les avantages/inconvénients de chaque type, échanges sur les modes de gestion à réorganiser avec l'infrastructure
 - Réflexion sur la mutualisation possible entre rétablissements :
 - Agricoles / hydrauliques / écologiques / riverains

Groupe de travail 2 (1^{er} trimestre 2022) :

- Retour sur les **ajustements de tracé réalisés** (en plan et en long) suite au GT1
- Retour sur les **modalités de rétablissement retenues** suite au GT1
- **Présentation du projet stabilisé** qui sera proposé en vue de l'enquête publique
- **Point sur les impacts résiduels** sur l'agriculture et l'hydraulique
- Présentation des **mesures de compensation collectives agricoles**

Merci pour votre attention

*Réunion d'information et d'échanges
avec les structures de gestion des ouvrages hydrauliques
– 21 septembre 2021 -*

